

rejeté

# SÉNAT

le 3 juin 1971.

SECONDE SESSION ORDINAIRE DE 1970-1971

---

## PROJET DE LOI

REJETÉ PAR LE SÉNAT

*modifiant la loi n° 65-556 du 10 juillet 1965 relative à l'acquisition d'habitations à loyer modéré à usage locatif par les locataires.*

---

*Le Sénat a rejeté, en première lecture, le projet de loi, adopté par l'Assemblée Nationale, en première lecture.*

Délibéré, en séance publique, à Paris, le 3 juin 1971.

*Le Président,*  
Signé : Alain POHER.

---

Voir les numéros :

Assemblée Nationale (4<sup>e</sup> législ.) : 1449, 1531 et in-8° 349.

Sénat : 140 et 239 (1970-1971).